

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel Jeudi 31 mars 2016

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DEVAUX L., MARTIN P., , DUBREUIL A., BRODIN G., AUGIAT J.C., TABUTIN M., LECLERC C., DAUGERON D., JANNOT C., ABRANOWITCH S., PENAUD J.P, VENUAT J., CHABROL J.E., MAUGENEST G., VALLET F., MARTIN J.P., MERVAUX M.P. DUBREUIL J.C., PHILIPPON A., BEAUFILS W., JACQUOT C. PETIT E., DUMONTET J.M., VINCENT G.

Délégués excusés : DESSALLES N. (pouvoir à P. MARTIN), PICARELLI V. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), GALLEAZZI J. (pouvoir à J. COULANJON), LHOPITEAU A., DUMONTET B., NOWAK P. (pouvoir à MP MERVAUX), LAMY R. (pouvoir à W. BEAUFILS),

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2015
- ✓ Vote du Budget Principal 2016 et des Budgets annexes
- ✓ Vote des taux de taxes directes
- ✓ Vote des taux de taxe d'ordures ménagères
- ✓ Point sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- ✓ Fermeture de la Perception d'Huriel : mobilisation et vote d'une motion
- ✓ Fermeture de l'antenne du Crédit Agricole d'Huriel : vote d'une motion
- ✓ Acquisition du tractopelle : résultat de la consultation
- ✓ Point sur le dossier des Maisons de Santé d'Huriel et de La Chapelaude (création d'un budget annexe)
- ✓ Demandes de subvention au titre du programme Anim'canton
- ✓ Personnel : contrat saisonnier pour le suivi d'Anim'été
- ✓ Questions diverses

Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion.

Les comptes présentés par Madame Françoise ROMAINE, trésorière, ont été approuvés à l'unanimité.

Vote du budget principal 2016 et des budgets annexes

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 157 180 €	446 196 €
Dépenses	2 157 180 €	446 196 €

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
011 – Charges à caractères générales	370 005 €	373 784 €
012 – Charges de personnel	476 154 €	475 479 €
014 – Atténuations de produits	754 500 €	975 311 €
65 – Autres charges de gestion courante	169 829 €	169 023 €
66 – Charges financières	16 000 €	13 336 €
67 – Charges exceptionnelles		
023 – Virement à la section d'investissement	31 000 €	40 039 €
040 – Dotations amortissements	99 000 €	110 208 €
TOTAL DEPENSES	1 916 488 €	2 157 180 €

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
013 – Atténuations de charges	58 000 €	47 000 €
70 – Produits des services, domaines et ventes	112 000 €	121 000 €
73 – Impôts et taxes	1 211 888 €	1 464 917 €
74 – Dotations, subventions, participations	223 446 €	237 324 €
75 – Autres produits de gestion courante	46 000 €	49 000 €
77 – Produits exceptionnels	-	4 843 €
042 – Travaux en régie	3 000 €	-
002 – Résultat reporté	262 154 €	233 096 €
TOTAL RECETTES	1 916 488 €	2 157 180 €

Investissement

001 – Solde d'exécution positif reporté	30 565 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	9 972 €

	Dépenses		Recettes	
	RAR 2015	Prop. nouvelles	RAR 2015	Prop. nouvelles
Ecogite Mesples	-	2 800 €	-	
Matériel service environnement	-	113 200 €	-	50 000 €
Matériels divers	5 300 €	-	-	-
Immobilier	-	35 289 €	-	-
Aménagement RAM	9 800 €	-	16 062 €	-
Point Info Tourisme	83 000 €	11 000 €	41 500 €	4 500 €
Immobilier Huriel (salle multi'arts)	-	120 000 €		105 600 €
Autres opérations				
- Fonds de concours / d'invest.		21 000 €		-
- Subv. aux budgets annexes		9 057 €		-
- Capital emprunts		35 000 €		-
- FCTVA		-		19 000 €
- Dépôt de garantie		750 €		750 €
- Cessions immobilisations		-		18 000 €
021 – Virement de la section de fonct'		-		40 039 €
040 – Opérations d'ordre		-		110 208 €
TOTAL INVESTISSEMENT	446 196 €		446 196 €	

	Fonctionnement	Investissement
Atelier de Chazemais	10 044 €	12 261 €
Atelier de découpe	17 346 €	434 133 €
Atelier ferronnerie	1 200 €	143 310 €
Atelier Rambaud	69 634 €	65 531 €
Espace Mosaique	71 735 €	14 808 €
Gite handicap	5 838 €	634 760 €
Hôtel d'entreprises	39 244 €	22 715 €
Logement St Sauvier	6 022 €	5 104 €
Rue des arts	11 000 €	207 540 €
Zone artisanale Huriel	8 197 €	19 717 €
Zone de Souvol	26 155 €	27 793 €
Maisons de santé		1 264 977 €
- Huriel		866 848 €
- La Chapelaude		398 129 €

L'ensemble des budgets ont été votés à l'unanimité

Vote des taux de taxes directes

- Taxe d'habitation : 3,81 %
- Taxe foncière (bâti) : 2,51 %
- Taxe foncière (non bâti) : 5,81 %
- CFE : 27,56 %

Ces taux ont été votés à l'unanimité. Le taux de taxe d'habitation sur le foncier bâti et non bâti restent inchangés. Le taux de CFE est un taux moyen pondéré établi à partir de l'ensemble des taux communaux.

Vote des taux de taxe d'ordures ménagères

TEOM

Communes	2016			
	Bases d'imposition	Produit attendu	Taux proposés au vote	Par rapport à N-1
Archignat	204 604	29 270	14,31	-0,51
Chambérat	206 954	26 933	13,01	0,07
La Chapelaude	721 913	81 524	11,29	-0,16
Chazemais	310 616	43 621	14,04	-0,02
Courçais	227 991	28 974	12,71	-0,07
Huriel (RA) 1 fois	1 030 220	125 244	12,16	-0,30
Huriel (P) 1/2 fois	791 836	108 296	13,68	-0,34
Mesples	102 825	10 689	10,40	-0,30
Saint Désiré	364 914	36 734	10,07	-0,64
Saint Eloy d'Allier	61 549	4 238	6,89	-0,47
Saint Martinien	362 571	53 126	14,65	-0,04
Saint Palais	172 138	14 787	8,59	-0,54
Saint Sauvier	271 079	29 559	10,90	-0,11
Treignat	373 629	38 495	10,30	-0,09
Viplaix	271 329	25 024	9,22	-0,12
TOTAL	5 474 168	656 514		

Ces taux ont été votés à l'unanimité. Les participants remarquent cependant que l'évolution de ces taux leur semble toujours aussi incompréhensible.

Point sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Président explique que la carte du schéma a été publiée. La Communauté de Communes du Pays de Marcillat en Combraille rejoint la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise. Les Communautés de Communes de Tronçais, Val de Cher et Huriel restent seules.

Lors d'un entretien obtenu auprès du Préfet de l'Allier, celui-ci a indiqué qu'il demeurerait à l'écoute pour tout projet de rassemblement avec la Communauté d'Agglomération ou entre les Communautés de Communes demeurant seules.

Les délégués regrettent dans l'ensemble que les Conseils Municipaux de la Communauté d'agglomération n'aient pas bénéficié d'une réelle information sur les conditions de la fusion. Néanmoins, le Conseil Communautaire n'est pas favorable à « prier » les élus de la Communauté d'Agglomération pour un rassemblement.

L'inquiétude porte surtout sur l'avenir « financier » de notre Communauté de Communes. De quels moyens bénéficierons nous ?

Le refus de la Communauté d'Agglomération ne doit pas cependant empêcher de poursuivre des relations au sein du Pays et de travailler ensemble sur des thèmes fondamentaux comme l'eau, le tourisme et les transports.

Fermeture de la perception d'Huriel

La directrice des Services des Finances Publiques à Moulins a annoncé la fermeture de la Perception d'Huriel au 1^{er} janvier 2017 avec deux arguments :

- anticipation sur le changement de la carte intercommunale avec en toile de fond la disparition de la Communauté de Communes d'Huriel et du SIVOM
- la difficulté à trouver du personnel qui vienne à Huriel

Face à cette situation, le Conseil Communautaire décide d'écrire une motion de soutien et de prendre un rendez-vous avec le Sous-Préfet auquel seront associés tous les Maires pour lui expliquer que le maintien de la Communauté de Communes et du SIVOM nécessite la présence locale d'une Perception.

Fermeture de l'antenne du Crédit Agricole

Le Maire d'Huriel a été informé sans consultation préalable de la fermeture de l'antenne du Crédit Agricole à Huriel à compter du 30 avril 2016. L'explication officielle est le manque de mouvement. Seul le distributeur d'argent sera gardé.

Le Conseil décide de voter une motion de soutien dans laquelle sera consigné le fait que la population du territoire augmente et que le maintien des services est essentiel pour la population notamment les plus âgés qui évitent d'aller à Montluçon.

Acquisition du tractopelle

Le montant de cet achat nécessite une mise en concurrence et une annonce a été publiée sur le site du Conseil Départemental dans la rubrique Marchés Publics.

3 dossiers ont été retirés :

- 3 dossiers retirés: MAIA JCB TP à Riom , INTESCIA, Europe Service à Aurillac
- 1 seule réponse de Maia JCB : 89 000 € HT, soit 106 800 € TTC.

Le Conseil Communautaire décide de valider cette offre.

Maisons de Santé

Les deux dossiers d'Huriel et de La Chapelaude ont reçu un avis favorable au titre de la DETR mais la programmation aura lieu sous les conditions suivantes :

- Agrément ARS
- Engagement effectif des professionnels de santé confirmé avec acceptation du loyer et des charges

Le Sous-Préfet souhaite à présent une table ronde avec tous les partenaires : ARS, médecins, élus, association. Des dates sont en cours de proposition.

Le Président propose par ailleurs qu'une consultation pour la maîtrise d'œuvre des deux projets soit engagée.

La commission chargée de ces projets doit se réunir rapidement pour travailler notamment sur le cahier des charges mais aussi sur le montant des loyers qui pourrait s'établir au m². Il est important d'uniformiser ces loyers afin d'éviter la surenchère entre les territoires.

S'agissant de la recherche de nouveaux professionnels, la mission « Accueil » du Conseil Départemental sera associée. Le docteur Quash a, pour sa part, contacté des étudiants de l'université.

Demande de subvention Anim'canton

- ✓ Lieu de vie du Montjoint à Viplaix (accueil d'enfants de 3 à 11 ans placés par le juge dans le cadre d'une procédure de protection de l'enfance). Porte ouverte le 21 mai 2016 : prestations de cirque, concert (ouverture à tous). Subvention accordée : 500 €
- ✓ Association des donneurs de sang de La Chapelaude. Subvention accordée : 100 € en tenant compte que l'association élargit son territoire d'investigation.
- ✓ L'Amicale laïque de La Chapelaude pour le 13bis festival du 13 juillet 2016. Subvention accordée : 300 €
- ✓ Comité des Fêtes de Mesples : manifestation du 17 juillet 2016. Subvention accordée : 300 €
- ✓ USTH : tournoi en juin (240 enfants). Subvention accordée : 300 €

Personnel saisonnier

Chaque année, la Communauté de Communes recrute une personne en contrat saisonnier pour venir en soutien sur le déroulement du dispositif Anim'été. Cette mission était confiée depuis plusieurs années à Madame Corinne LHOPITEAU.

Celle-ci étant à présent indisponible, le Conseil Communautaire décide de recruter Madame Laetitia AUXIETRE qui a déjà travaillé à la Communauté de Communes en Contrat Aidé sur un mi-temps du 1^{er} mai au 31 août 2016.

Questions diverses

- ✓ Bassin de rétention d'Huriel

Problématique : En l'absence d'un bassin de rétention dans la zone des Richardes, les eaux de pluie vont s'écouler dans la zone pavillonnaire provoquant des « trop pleins ».

Le cabinet ALTER GEO avait présenté un projet jugé trop coûteux. Il lui avait été demandé de le repositionner par rapport à la zone existante et non à l'extension prévue.

Aujourd'hui, le chiffrage est le suivant :

- Travaux de construction du réseau d'eaux pluviales jusqu'au bassin de rétention : 66 000 € HT
- Construction du bassin de décantation et du bassin de rétention : 124 000 €

Ces coûts apparaissent encore exorbitants au Conseil Communautaire. Des économies pourraient être faites si le travail était fait en régie.

Avant toute intervention néanmoins, des études préalables sont nécessaires :

- Etude géotechnique : 2 devis :
 - Appuisol Vallon en Sully : 2 503,02 € TTC
 - Alpha BPT Romagnat : 2 280,00 € TTC

Le Conseil Communautaire décide de retenir l'offre de la société Appuisol.

- Dossier loi sur l'eau : 3 000 € HT, soit 3 600 € TTC
- Maitrise d'œuvre Alter géo : 8 500 € HT, soit 10 200 € TTC
- Etude géotechnique préalable :
 - Appuisol Vallon en Sully : 2 086 € HT, soit 2 503,02 € TTC
 - Alpha BPT Romagnat : 1 900 € HT, soit 2 280 € TTC

Total : 16 303,02 € TTC

Chiffrage des travaux de construction du réseau d'eaux pluviales jusqu'au bassin de rétention : 66 000 € HT

Construction du bassin de décantation et du bassin de rétention : 124 000 €

- ✓ Tondeuse pour Service Environnement

Deux devis ont été sollicités :

- devis entreprise Vacher : 980 € HT
- devis entreprise Revidon : 1 159 € HT

Le Conseil Communautaire décide de retenir l'offre de l'entreprise Vacher.

- ✓ Renouvellement du bureau de l'UDOTSI

Le Conseil Communautaire désigne Monsieur Pierre MARTIN comme représentant.

- ✓ Contrat de Territoire

Le Conseil Départemental a validé le projet de Contrat de Territoire et l'affectation d'une enveloppe de 335 649 €. La signature du contrat aura lieu le vendredi 8 avril à 13 H 30 dans les locaux de la Communauté de Communes

Contrat de territoire 3ème génération							
Actions	Coût	Cons Rég	Cons Dép	%	Fonds europ	Etat:DETR+FNADT	Autofinanc.
Salle multi'arts Huriel	132 000 €		39 600 €	30%	66 000 €		26 400 €
Baignade Biologique	1 022 040 €	140 000 €	64 408 €	6%	306 612 €	306 612 €	204 408 €
Gîte handicap : projet global	684 403 €		109 180 € (enveloppe transitoire)	15,95%	200 000 €	189 400 avec réserve parlem.	136 881 €
Gîte handicap (complément)	684 403 €		48 942 € (enveloppe compl.)	23%	200 000 €	189 400 €	136 881 €
Point Info Tourisme	92 000 €		46 000 €	50%			45 000 €
Animation Point Info Tourisme	114 000 €		28 120 €	30%			20 000 €
Maison de santé La Chapelaude	398 128 €		36 840 €	9,25%		259 251 €	102 037 €
Maison de santé Huriel	866 847 €	175 000 €	71 739 €	8,28%		446 739 €	173 369 €
Total			335 649 €				

Ceci est d'autant plus gênant que en raison d'une difficulté des services de la Région à trouver sur quels fonds et sur entre les services

✓ Gite de Chazemais

Le Président explique que le projet a fait l'objet d'une demande de fonds européens depuis un an. Aucune réponse n'a encore été apportée par la Région dont les services sont en pleine mutation. Dans ces conditions, il est difficile d'établir un loyer dont l'association Sésame Autisme a bien besoin pour ses prévisionnels. Il y a aujourd'hui 2 hypothèses, une haute avec 80 % de subvention et une basse avec 70 % de subvention.

Le Conseil Communautaire est favorable à travailler à partir de la plus haute et d'établir un loyer au m². Une proposition de loyer mensuel à 1 547 €/mois leur sera faite.

✓ Carrière d'Archignat

Un Conseil Communautaire sera consacré à cette question le mardi 12 avril 2016 à 18 H 00 avec la présence des 2 associations militant contre ce projet et le directeur de la société Orbello.

La Commission présentera son rapport.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Les 2 prochains Conseils Communautaires sont fixés au mardi 12 avril 2016 à 18 H 00 à Huriel et au mardi 3 mai 2016 à 18 H 00 à Mesples.